

## DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DE 2016 ET NOUVELLE PROGRESSION DE L'ANR AU 31 MARS 2017

Dividende	Rendement	Disponibilités	ANR 31-mars-17	Décote sur ANR
0,24 €	5%	3,2M€	8,94 €	45%

Paris, le 27 avril 2017 - ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FRO010395681 - ALTUR) publie ses résultats au titre de l'exercice 2016 et son Actif Net Réévalué (ANR) au 31 mars 2017.

### Trois opérations réalisées en 2016

ALTUR INVESTISSEMENT a réalisé trois opérations en année 2016.

En avril, la cession de ses parts au capital de **Solem** a été suivie d'un réinvestissement d'un million d'euros. ALTUR INVESTISSEMENT est en effet confiant dans le fort potentiel de cette société spécialisée dans les solutions électroniques destinées à l'irrigation domestique pour le jardin et à la téléassistance (11,7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016).

En octobre, ALTUR INVESTISSEMENT a cédé sa participation dans **Bien à la Maison** au profit du groupe Colisée. ALTUR INVESTISSEMENT avait accompagné cette PME dans le rachat de Domifacile, afin de s'élever au rang de second acteur français de l'aide à domicile, avec un réseau national de cinquante agences et un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros en 2016.

Enfin, poursuivant sa stratégie d'accompagnement des participations, ALTUR INVESTISSEMENT a réinvesti 0,25 million d'euros dans **Aston Medical** à l'occasion de son rapprochement avec SEM Sciences et Médecine. Le groupe atteint désormais une taille critique dans le domaine des dispositifs médicaux avec un chiffre d'affaires d'une vingtaine de millions d'euros.

### Projet de distribution d'un dividende de 0,24 € par action

Dans ce contexte favorable, et grâce aux plus-values de cession, ALTUR INVESTISSEMENT proposera, comme en 2016 et en 2015, le versement d'un dividende de 0,24 € par action en numéraire au titre de l'exercice 2016.

Le Conseil de Surveillance qui s'est réuni le 18 avril 2017 a approuvé la proposition d'affectation du résultat, qui sera présentée lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, le 19 juin prochain.

Sur la base du cours de clôture de l'action ALTUR INVESTISSEMENT du 26 avril 2016 (4,94 €), ce dividende procurera ainsi un rendement de 5%. Le dividende sera détaché le 4 juillet 2017 et mis en paiement à compter du 6 juillet 2017.

### Bilan et trésorerie

Au 31 décembre 2016, les immobilisations financières d'ALTUR INVESTISSEMENT atteignent 27,4 millions d'euros. Ces immobilisations sont le reflet de la valeur comptable des participations détenues par le groupe. Conformément aux principes comptables en vigueur, ALTUR INVESTISSEMENT ne comptabilise pas les plus-values potentielles résultant de l'écart entre la valeur estimative et la valeur comptable nette.

La trésorerie (valeurs mobilières et disponibilités) s'élevait à 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 (contre 1,2 million d'euros au 30 juin 2016). ALTUR INVESTISSEMENT ne supporte aucune dette financière.

### Résultat 2016

En 2016, les produits financiers (intérêts des obligations), couvrent les charges d'exploitation.

En 2015, Altur Investissement avait effectué une plus-value importante sur ses titres qui ne s'est pas reproduite en 2016.

En revanche quelques provisions ont été réalisées expliquant le résultat net négatif de 95 k€.

### Progression de l'ANR au 31 mars 2017

Au 31 mars 2017, l'ANR de la société s'élève à 37,25 millions d'euros (part des commanditaires), soit 8,94 € par action, en progression de +1,6% par rapport à l'ANR publié au 31 décembre 2016 (8,80 € par action).

Sur la base du dernier cours coté (4,94 € au 26 avril 2017), l'action ALTUR INVESTISSEMENT présente une décote de 45% par rapport à la valeur de ses actifs.

Au 31 mars 2017, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Portefeuille de participations : 34,19 millions d'euros, soit 91,8 % de l'actif net réévalué;
- Disponibilités : 3,2 millions d'euros, soit 8,2 % de l'actif net réévalué.

### Perspectives 2017

En 2017, ALTUR INVESTISSEMENT compte notamment profiter de sa trésorerie disponible pour continuer à accompagner le développement d'entreprises de croissance tout en renforçant son portefeuille de participations. Conformément à sa stratégie, la société se concentrera sur de belles ETI non cotées et en croissance.

Par ailleurs, la société travaille activement sur des opérations permettant d'extérioriser une partie de la valeur créée et poursuivre la politique de retour aux actionnaires. Plusieurs projets de cessions sont d'ores et déjà à l'étude et devraient se concrétiser d'ici la fin de l'année.

### Agenda prévisionnel 2017 :

- **19 juin 2017** : Assemblée Générale des actionnaires
- **4 juillet 2017** : Détachement des dividendes
- **6 juillet 2017** : Mise en paiement des dividendes
- **27 juillet 2017** : ANR au 30 juin 2017
- **28 septembre 2017** : Résultats au 30 juin 2017
- **26 octobre 2017** : ANR au 30 septembre 2017

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

## Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 17 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

### Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix (Dedienne Santé, Serf et Global D)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

### Services externalisés :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

### Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

### Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecic.

### Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercury Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercury Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

## Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Mathilde Serres  
Tél. : 01 53 43 03 03

**ACTUS finance & communication**  
Jean-Michel Marmillon  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[jmarmillon@actus.fr](mailto:jmarmillon@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Caroline Lesage  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 79  
[clesage@actus.fr](mailto:clesage@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.